

Tableau de conversion pour les indices plus spécifiques de matériaux

Le tableau de conversion entre les deux nomenclatures (voir ci-dessous) permet de déterminer la nouvelle activité (ou code NACE08) la plus appropriée, et publiée à partir de 2010.

La conversion de certains codes entre les deux nomenclatures n'est pas toujours simple et l'indice le plus adapté n'est pas toujours calculé ou publiable.

Si une catégorie figurant dans le tableau avec l'ancienne nomenclature n'est pas reprise de manière identique dans la nouvelle nomenclature, ou si son indice ne peut pas être publié en NACE08, alors une autre activité éventuellement plus large est indiquée dans le tableau suivant.

Activités (NACE03)	Conversion (NACE08)
Extraction de sables et d'argiles (14.2)	08.12
Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois (20.1)	16.1
Panneaux de bois (20.2)	16.21
Charpentes et de menuiseries (20.3)	16.2
Peintures, vernis et encres d'imprimerie (24.3)	20.3
Autres produits chimiques (24.66)	20.59
Eléments en matières plastiques pour la construction (25.23)	22.23
Façonnage et transformation du verre plat (26.12)	23.12
Tuiles, briques, terre cuite pour la construction (26.4)	23.32
Eléments en béton pour la construction (26.61)	23.61
Béton prêt à l'emploi (26.63)	23.63
Autres produits minéraux non métalliques (26.8)	23.99
Première transformation de l'acier (27.3)	24.3
Eléments en métal pour la construction (28.1)	25.1
Fils et câbles isolés (31.3)	27.32
Lampes et appareils d'éclairage (31.5)	27.4
Composants électroniques (32.1)	Indice général
Location de machines et équipements pour la construction (71.32)	77.32
Autres industries pour la construction	Indice général
Autres services pour la construction	Indice des prix à la consommation pour le groupe " services"

Un exemple de calcul pour les secteurs spécifiques

Vous suiviez l'indice des Peintures, vernis et encres d'imprimerie (**24.3**) en 2009.

Vous connaissez l'indice de décembre 2009 et souhaitez connaître l'indice de l'activité la plus proche en janvier 2010.

Le tableau indique que vous pouvez désormais utiliser le code **20.3**.

L'indice de la catégorie « Peintures, vernis et encres d'imprimerie » (NACE03 = 24.3 et base = 2000) était de 130,5 en décembre 2009.

L'indice de la catégorie « Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics » (NACE08 = 20.3 et base= 2005) est égal à 120,3 en décembre 2009, et à 122,9 en janvier 2010.

Pour continuer l'ancienne série jusqu'en janvier 2010, il suffit de multiplier la valeur de décembre par l'évolution de décembre à janvier du nouvel indice.

Le rapport des indices de janvier par rapport à décembre est de $122,9 / 120,3 = 1,0216$. Cela signifie qu'il y a une augmentation de 2,16%.

Pour continuer l'ancienne série jusqu'en janvier 2010, il suffit de multiplier la valeur de décembre par ce rapport.

Le chiffre qui continuerait la série en janvier 2010 est donc :
 $130,5 * 122,9 / 120,3 = 130,5 * 1,0216 = \mathbf{133,3}$

Une autre manière de calculer consiste à effectuer une proportionnalité. Cela conduit bien sûr au même résultat.

	Décembre 2009	Janvier 2010
Nouvelle NACE	120,3	122,9
Ancienne NACE	130,5	?

Pour calculer l'indice de février 2010, il suffit de multiplier l'indice calculé pour janvier (133,3) par le rapport entre l'indice de février et celui de janvier dans la nouvelle catégorie, et ainsi de suite. Ou bien, il est possible d'utiliser la proportionnalité :

	Décembre 2009	Janvier 2010	Février 2010
Nouvelle NACE	120,3	122,9	122,8
Ancienne NACE	130,5	133,3	?

Indice (fev) = $130,5 * 122,8 / 120,3 = 133,2$

Vous pouvez utiliser la même méthode pour suivre l'évolution d'un secteur spécifique mais vous devez d'abord vérifier quel code de la nouvelle nomenclature se rapproche le plus de la série précédente grâce au tableau précédent.